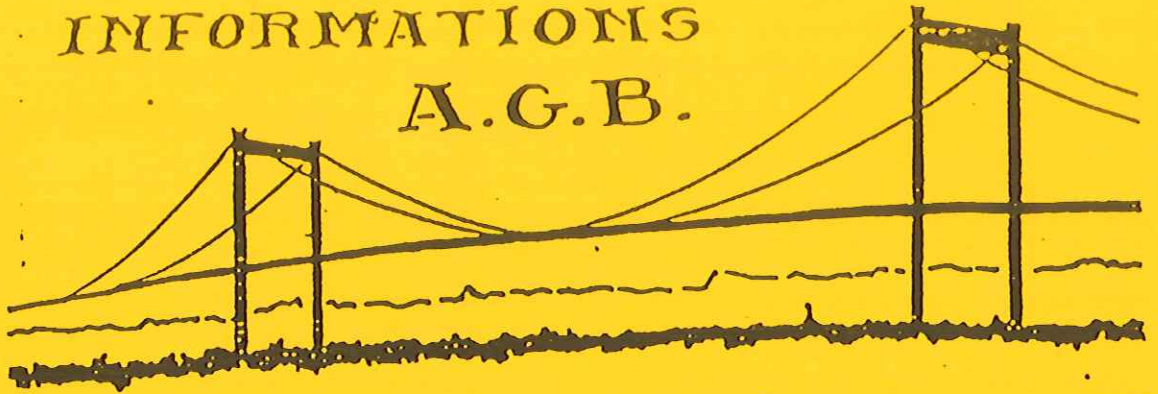




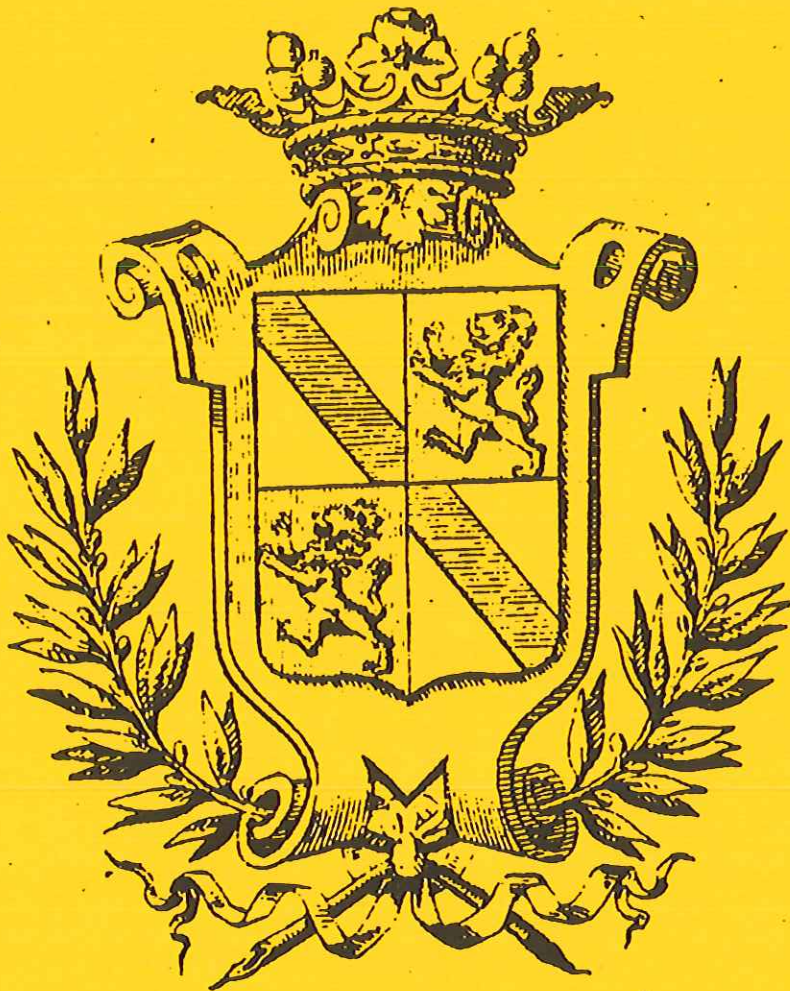
INFORMATIONS A.G.B.



MAI 1991

"Amitiés Généalogiques Bordelaises"

N° 35



Armes de la Maison DE DONNISSAN

DEPOT LEGAL MAI 1991 - ISSN N° 0988747

A.G.B. 2, rue Paul Bert 33000 BORDEAUX tél : 56 44 81 99
Rédaction Mrs Maurice ROBERT et Pierre LABARRE

Association
Loi de 1901
N° 13953

- Sommaire -

- Le mot du Président 2

ARTICLES

- Le Général de DONISSAN 3
 - Etat d'Israël en Aquitaine 11

RUBRIQUES

- Toponymie 13
 - Sélection du lecteur 15
 - Mesures agraires 18
 - Au hasard des recherches 19
 - Informations diverses 23

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- Compte-rendu assemblée générale 24
 - Compte-rendu sortie en SAINTONGE 29
 - Prochaine sortie : sur les pas de COLBERT
 CHAMPLAIN et Marie MANCINI 34



LE MOT DU PRESIDENT

--- * ---

Le grand événement que nous attendions tous et auquel les A.G.B. sont activement participé, le Congrès national de la Fédération des Sociétés françaises de Généalogie, 11ème du nom, tenu à BORDEAUX, s'est achevé à la satisfaction du plus grand nombre.

Les rencontres, les retrouvailles ont été nombreuses et fructueuses.

Mieux se connaître, ou simplement se connaître, voilà déjà qui est utile et renforce les liens qui unissent les Associations.

Les débats ont été nombreux, animés, passionnés quelques fois, mais n'est-ce pas à cela que l'on mesure leur attrait.

En attendant la publication des Actes du Congrès, il nous reste à mettre à profit ce que nous avons appris, ou ce que nous avons retenu, et à repartir d'un bon pied qui dans ses recherches, qui dans ses actions.

Avec les beaux jours revenus, les amateurs que nous sommes tous rêvent déjà d'évasions vers des archives pleines de promesses et richement colorées d'espoirs ... qui ne soient pas trop déçus !

---- ***** ----

Un médocain parmi les chouans
LE GENERAL GUY-JOSEPH DE DONNISSAN



— Armoiries des Donnissan —

Il naquit le 7 février 1737 et fut baptisé le lendemain dans "... l'église paroissiale métropolitaine et primatiale de la majestat St-André de Bordeaux fils légitime de Messire Alphonse DE DONNISSAN DE CITRAN, cy devant page du Roi, et cornette de cavalerie au régiment de Bresse, et de dame Elisabeth d'ALOUÉ son épouse, de la paroisse Ste-Eulalie ; parrain Messire Guy DE DONNISSAN DE CITRAN grand-père, et marraine dame Catherine CHEVALIER marquise des AJOTS grand'mère ; naquit sur le septième du courant entre deux et trois heures du soir ...".

Ainsi venait de voir le jour, au sein d'une très notable famille du Médoc, celui dont les profondes convictions, confrontées aux événements qui bouleversèrent la société de cette époque, devaient tracer inexorablement le destin de ce futur général vendéen.

Une biographie du début du XIX^e siècle nous apprend que "...La Maison De Donnissan d'ancienne chevalerie de Guienne a possédé de toute ancienneté la terre et le château de Citran dont elle portait indifféremment le nom et celui de Donnissan dans les plus anciens actes. Ce château est situé dans la paroisse d'Avensan (1) dont MM. De Donnissan étaient seigneurs...".

Quels étaient donc ces nobles et puissants seigneurs, ancêtres de Guy-Joseph ?

- I - Guillaume-Raimond 1er DE DONNISSAN, vivait vers le milieu du XIII^e siècle. Il rendit hommage en 1258 à l'archevêque de Bordeaux, auquel il reconnut devoir une rente de 25 sous. IL laissera un fils.

- II - Guillaume-Raimond II DE DONNISSAN, damoiseau, seigneur de Citran, épousa Isabelle DE LA MOTTE. Mort en 1345.

- III - Guillaume-Raimond III DE DONNISSAN, seigneur d'Angludet et de Citran ; épousa en 1347 Tranguine DE DONNISSAN (contrat passé devant Thomas DE LA GORCE, clerc-notaire).

- IV - Pons, alias Poncet DE DONNISSAN, damoiseau, seigneur de Citran, épousa Alsalide DE PINS, fille noble et puissant baron Anissant DE PINS, chevalier, sire de Taillebourg, seigneur de Monlouis, de Moncrabeau, de Verteuil etc ... , et de Régine GOTH-LOMAGNE. Décédé en 1376.

.../

(1) Entre Margaux et Castelnau, en Médoc. Le bienheureux Pey (Pierre) Berlan, élu archevêque de Bordeaux en 1430, décédé en 1457, était né à Avensan, d'une famille de paysans de cette paroisse.

Ses enfants furent :

- 1) - Raimond (qui suit)
- 2) - Thomasse, qui épousa N..... seigneur de Bazillac.

- V - Raimond, alias Ramonet DE DONNISSAN, chevalier, seigneur de Citran, épousa Marguerite DE DURFORT, à laquelle, par acte du 26 janvier 1410 (Pierre DE RAMPEAU, notaire) il donna tout ce qu'il possédait (maisons, hôtels, terres, rentes, dîmes, etc.) pour en jouir par elle et ses héritiers nés en légitime mariage.

Il eut deux fils :

- 1) - Aymery, qui a continué la descendance.
- 2) - Thomas, alias Thomassin.

- VI - Aymery DE DONNISSAN, damoiseau, seigneur de Citran, épousa Jeanne DE GOURNE. Laissa pour ses funérailles et cérémonies religieuses 300 guinées d'or et fit des legs pieux.

- VII - Gaston DE DONNISSAN, écuyer, seigneur de Citran et de Jobastas épousa Elisabeth DE BLAIGNAN.

Deux enfants :

- 1) Jean (qui suit)
- 2) autre Jean, qui embrassa l'état ecclésiastique.

- VIII - Jean 1er DE DONNISSAN écuyer, seigneur de Citran, épousa Marguerite, Dame DE L'ISLE, qui légua à son fils aîné tout ce qui lui était échu par le décès de son père Jean DE L'ISLE, seigneur de La Brède et de Saint-Loubès (acte de 1530).

Cinq enfants :

- 1) Thomas (qui suit)
- 2) Pierre, seigneur de La Prade.
- 3) Catherine, mariée à Elie DE BIOS, écuyer.
- 4) Marguerite.
- 5) Jean.

- IX - Thomas DE DONNISSAN, écuyer, seigneur de Citran et de Jobastas, co-seigneur de la baronnie de La Lande ; épousa Marguerite DE GASSIES, le 16 juin 1527.

Deux enfants :

- 1) Jean (qui suit)
- 2) Guillaume, seigneur de Jobastas.

- X - Jean II DE DONNISSAN, écuyer, seigneur de Citran épousa Marguerite ACHARD, qui apporte une dot de 4000 écus bordelais. Naquit un fils : Lancelot.

- XI - Lancelot DE DONNISSAN, écuyer, seigneur de Citran, de Donnissan, du Gua, de La Prade, chevalier de l'ordre du Roi, syndic de la noblesse du Médoc.

- 18 janvier 1577, épouse Marie-Catherine DE VILLENEUVE, fille de N..... DE VILLENEUVE, Président du Parlement de Bordeaux ;
- en 1582, épouse en seconde noce, Jacqueline ACHARD ;
- en 1588, épouse en troisième noce Florence DE BREMOND D'ARS, fille de Charles DE BREMOND D'ARS, seigneur d'Ars, capitaine de 50 hommes d'armes.

Sa 3ème femme lui donna :

- 1) Josias, qui continua la descendance.
- 2) Pierre, seigneur du Gua, capitaine au régiment du marquis DE SAINTE-CROIX (1631).

- XII- Josias DE DONNISSAN, chevalier, seigneur baron de Citran; fit la camptagne du Roussilon en 1639, comme commandant du "régiment de Bordelais", gentilhomme de la chambre du Roi, etc.

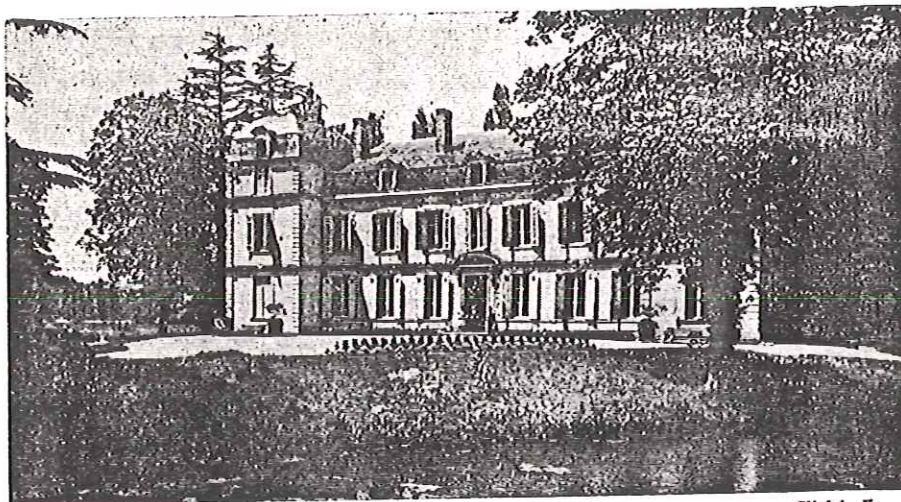
Leurs enfants furent :

- 1) Charles (qui suit)
- 2) Gabrielle.

- XIII- Charles DE DONNISSAN, chevalier, seigneur de Citran, de Saint-Genés, de la Prade, d'Avensan, du Gua, de Mainxe et autres lieux; épousa Marie DE MANIBAN le 17 septembre 1667, fille de Messire Gui DE MANIBAN, conseiller du Roi, président de la Cour des Aides de Guienne, et de Dame DE LA VIE. Charles eut trois enfants:

1) Joseph, lieutenant au régiment des fusiliers du Roi, mourut à 17 ans au siège de Luxembourg; il eut le temps d'instituer héritier son frère Gui.

- 2) Gui (qui suit)
- 3) Marie.



Cliché X.

CHATEAU CITRAN

Du château primitif (13^e), il ne reste guère que les douves, la construction actuelle est du XVIII^e.

- XIV - Gui DE DONNISSAN, chevalier qualifié " haut et puissant seigneur", baron, puis marquis de Citran, comte captal de Romefort, seigneur de Saint-Genés et de La Prade, etc., capitaine au "régiment de Boufflers"; épousa Marie-Anne d'ABADIE, le 7 mai 1700, fille de Messire Jean d'ABADIE, baron de Cubzac, et de Dame Anne DE LABAZENNE.

Ils eurent cinq enfants:

- 1) Alphonse, qui a continué la descendance;
- 2) Jean-Pierre-Benoit, comte de Citran (un fils mort jeune);
- 3) Charles, vicomte de Citran, officier; n'a laissé qu'une fille;
- 4) Nicolas, page du Roi;
- 5) Anne-Marguerite.

- XV - Alphonse DE DONNISSAN, marquis de Citran, grand sénéchal de Guienne, jurat noble de la ville de Bordeaux, captal de Romefort, page de la petite écurie du Roi en 1724; épousa Elisabeth D'ALOUÉ DES AJOTS le 18 janvier 1736, fille de Charles D'ALOUÉ,

chevalier, seigneur marquis des AJOTS, et de Dame Catherine CHEVALIER, dame de la châtelainie de Chillac, en Saintonge. De ce mariage sont issus:

- 1) Gui-Joseph (qui suit), objet de notre étude;
- 2) N....., chevalier, mort jeune, officier de marine;
- 3) Marguerite-Aure, épouse du comte Jacques DE COURCY.

- XVI - Gui-Joseph DE DONNISSAN, marquis de Citran, embrassa très tôt le métier des armes: à 16 ans (25 avril 1753), il revêtit l'uniforme du corps prestigieux des mousquetaires.

Devenu capitaine au régiment "Dampierre-cavalerie" (1758), il participa avec cette unité aux campagnes de la guerre dite de "Sept-Ans", au cours de laquelle il fut nommé colonel des grenadiers de France (30 novembre 1761), puis aide de camp du maréchal D'ESTREES (1762). La même année, il succéda à son père dans la charge de "grand sénéchal de Guienne et de Libourne".



Photo Flammarion.
MOUSQUETAIRE GRIS.
Début du XVIII^e siècle. Musée de l'Armée.

Par la suite, il devint successivement: colonel commandant le régiment "Languedoc-infanterie" (1770), chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et de l'ordre de Saint-Lazare, et de Notre-Dame de Mont-Carmel, brigadier d'infanterie en 1780. Il était ainsi noté:

"... Homme juste, exact, occupé de son devoir, très sensé, bon colonel ...".

Nommé maréchal de camp des armées du Roi (général de brigade) le 5 décembre 1781, il demanda sa mise à la retraite et se retira à Versailles.

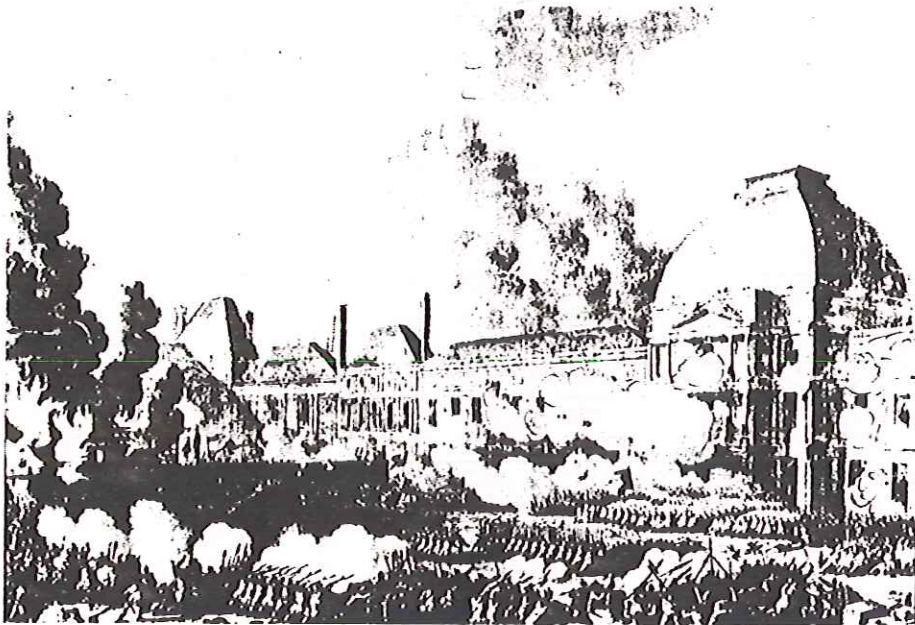
Auparavant, le 15 mars 1760, il avait épousé Marie-Françoise DE DURFORT-CIVRAC (soeur du duc DE LORGES, pair de France), fille du "haut et puissant seigneur" Emeric-Joseph, marquis de DURFORT-CIVRAC, marquis de Genissac, ambassadeur de France auprès de la république de Venise, près du Roi de Naples, chevalier des ordres du Roi, et "haute et puissante dame" Anne DE LA FAURIE-MONBADON, dame d'honneur de Madame Victoire de France (fille de Louis XV). Présenté au Roi le 2 avril 1764, il devint par la suite gentilhomme d'honneur de Monsieur (futur Louis XVIII), tandis que sa femme était nommée, le 3 juin 1775, dame d'atours de Madame Victoire.

De part leurs fonctions, les DONNISSAN habitaient Versailles et c'est là que leur fille unique, Marie-Louis-Victoire (2), fut tenue sur les fonds baptismaux par Madame Victoire et par Monsieur (25 octobre 1772). Mais c'est aussi dans cette ville que Gui-Joseph et Marie-Françoise allaient partager, avec les personnes qui entouraient la famille royale, les périls des terribles journées des 5 et 6 octobre 1789 au cours desquelles une foule hurlante et disparate, armée de piques et de coutelas, composée surtout de femmes venant des quartiers populaires de la capitale, investirent le château de Versailles.

(2) Elle devint par la suite Mme DE LESCURE, puis Mme DE LA ROCHEJAQUELEIN.

Après que le Roi eut été entraîné à Paris, le marquis de DONNISSAN et son épouse suivirent Mesdames au château de Bellevue, près de Meudon. A la fin du mois, ils partirent avec leur fille unique pour l'Aquitaine, séjournant d'abord chez le duc DE LORGE, au château de Blaignac près de Libourne, jusqu'en juin 1790, ensuite dans leur château de Citran.

Mais les événements allaient se précipiter d'une manière effrayante pour la monarchie et ses partisans. Les DONNISSAN, qui avaient rejoint leur gendre DE LESCURE et leur fille à Paris le 29 juillet 1792, vont être les témoins de la terrible journée du 10 août, au cours de laquelle les faubourgs s'emparèrent des Tuileries après un combat sanglant. Gui-Joseph et sa famille s'évadèrent de Paris le 29 août et cherchèrent refuge au château de Glisson, en Poitou. Mais en mars 1793, ils furent tous arrêtés et conduits prisonniers à la ville de Bressuire.



L'attaque des Tuileries, le 10 août 1792. Dessin de Prieur.

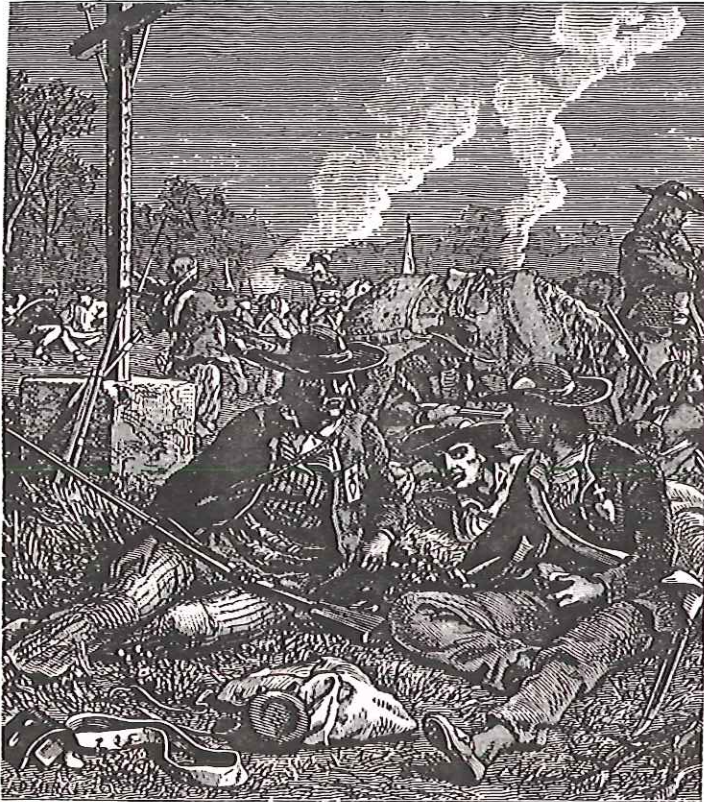
21 janvier 1793: Louis XVI est guillotiné. La Vendée se soulève. Une petite armée vendéenne délivre les DONNISSAN qui se réfugient au château de la Boulaye appartenant à leur gendre DE LESCURE, puis rejoignent l'armée catholique et royale.

Très vite, grâce à son expérience militaire, à sa réputation d'honneur et de bravoure, à sa connaissance de la mentalité paysanne, le marquis DE DONNISSAN entra au conseil de guerre où sa voix était fort écoutée. Très optimiste sur l'issue des événements, il entretenait de ses deniers personnels une troupe permanente de 300 hommes, suisses ou allemands.

Plongé au coeur de l'aventure désespérée de la "grande armée vendéenne", côtoyant les chefs célèbres de l'insurrection, tel que BONCHAMP, CATHELINEAU, CHARETTE, D'ELBEE, STOFFLET, entre autres, il va s'évertuer à rendre de grands services et, lorsque l'occasion s'en présentera, participera avec courage à plusieurs combats.

Après avoir assisté à la bataille de Fontenay (24 mai 1793) il signa le premier les convocations pour la formation du conseil provisoire d'administration de l'armée. Le commandement insurgé, qui projetait d'occuper la ligne de la Loire et de s'avancer vers Saumur, suivit le conseil du général DE DONNISSAN en se portant d'abord sur Montreuil-Bellay, où le général républicain SALOMON et ses 5000 hommes furent mis en déroute (7 juin) avant d'avoir eu le temps de renforcer les troupes de Saumur, vers laquelle les vendéens se dirigèrent sans tarder et occupèrent après de durs affrontements (9 juin). G.J. DE DONNISSAN, qui était de l'attaque, s'empara du camp républicain avec 600 hommes.

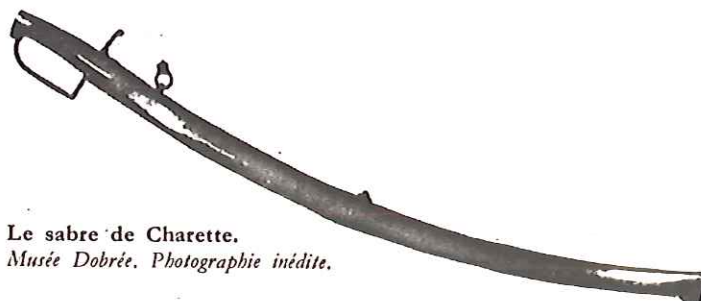
Promoteur de l'entente avec DE CHARETTE, alors laissé de côté, c'est avec lui qu'il prépara le plan d'attaque de Nantes le 20 juin et, par la suite amena les nantais à se rendre. Au cours de l'assaut du 29 il fut, dit sa fille dans ses "Mémoires": "...enveloppé du feu d'une batterie..." et passa pour mort. En fait, pour la première fois au combat, il perdit le contrôle des opérations.



— Insurgés vendéens. —

cheveux coupés et renvoyés après avoir prêté serment de ne plus porter les armes contre le Roi...".

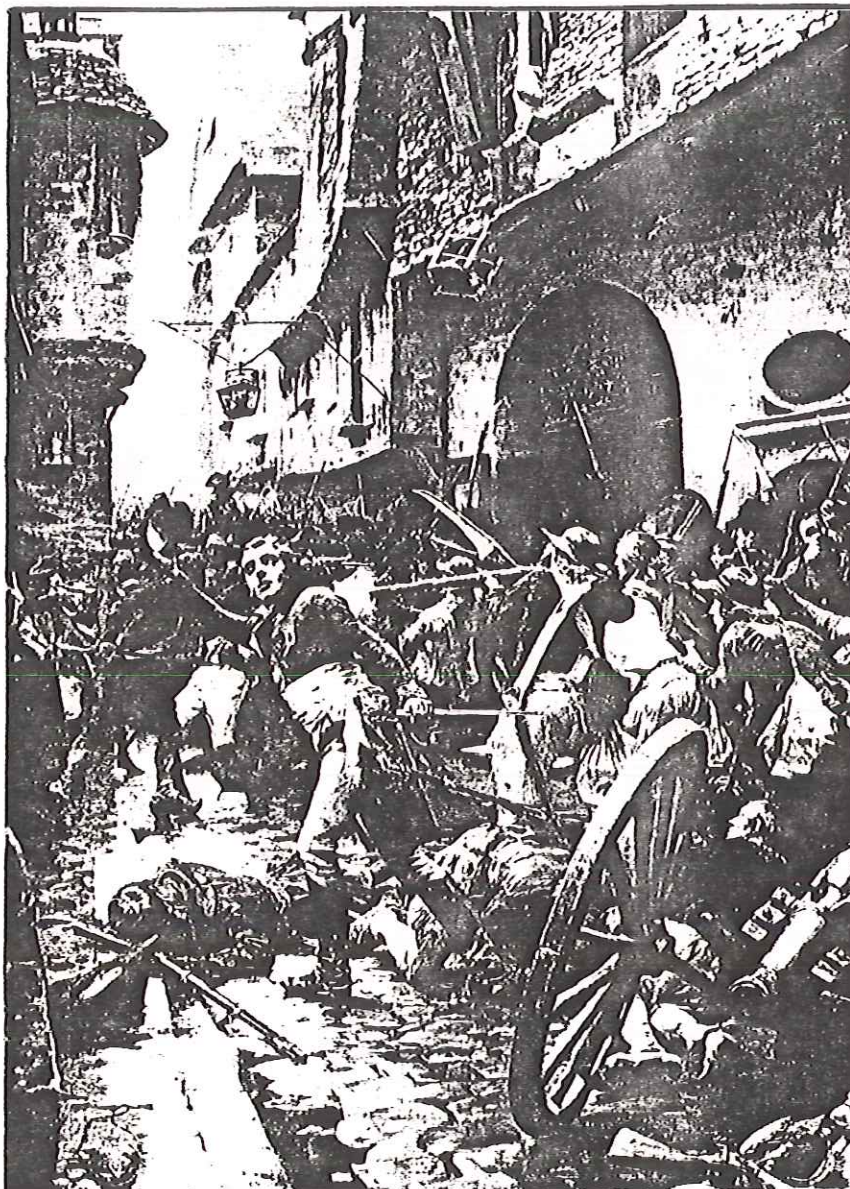
Il assista à la sanglante bataille de Cholet (17 octobre), lourde défaite, où fut blessé à mort son gendre DE LESCURE. Il présida le conseil de guerre à Varades, où il fut décidé de marcher sur Laval et, de là, se diriger sur la Bretagne aux fins de la soulever. Il suivit les débris de la grande armée vendéenne dans sa marche sur Granville et, après cette nouvelle défaite, tenta en vain de s'embarquer. Mais l'escadre anglaise ne vint pas et la troupe insurgée dut évacuer les faubourgs de Granville en feu, tandis que des renforts républicains arrivaient de plusieurs directions.



Le sabre de Charette.
Musée Dobrée. Photographie inédite.

.../

Dès ce jour, la perte des vendéens fut assurée. Le découragement se mit dans cette multitude lamentable de soldats de fortune, paysans faiblement armés et peu de munitions, empêtrés dans une longue cohorte de femmes, d'enfants et de vieillards, en guenilles, n'ayant qu'une seule idée en tête, celle de retourner au pays et de s'y cacher en attendant des jours meilleurs.

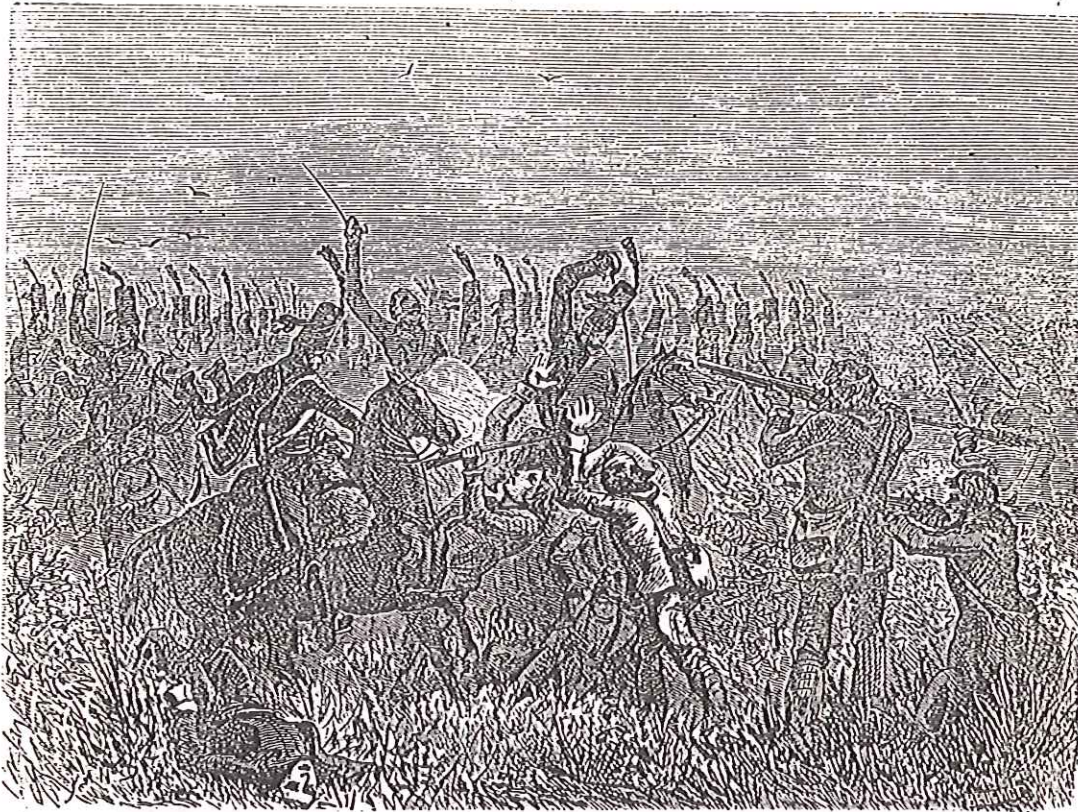


— Combat de Cholet —

LA ROCHEJAQUELEIN essaya d'entraîner l'armée à l'intérieur de la Normandie, mais en vain.

Contraint de revenir sur la Loire, faisant des prodiges de bravoure, le général DE DONNISSAN combattit encore à La Flèche, au Mans et à Savenay (23 décembre 1793), où les dernières troupes royales furent écrasées, le fleuve et les marais interdisant toute retraite aux infortunés.

DE DONNISSAN qui avait trouvé refuge dans la forêt de Gavres, parvint à rassembler quelques officiers et deux cents soldats.



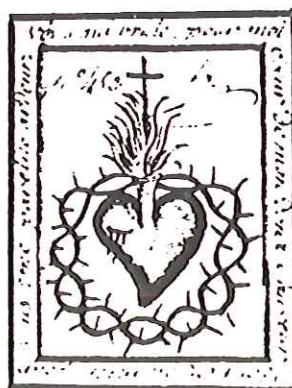
Destruction complète des Vendéens à Savenay.

Par des chemins détournés il s'empara par surprise d'Ancenis après un léger combat, espérant y trouver le moyen de traverser la Loire. Mais les républicains avaient brûlés les anciens radeaux et il fallait trop de temps pour en construire d'autres. Par une fatalité incroyable, une forte colonne républicaine qui allait de Nantes à Angers, surprit à son tour la petite troupe vendéenne qui se débanda. Seuls, les chefs restèrent autour de DONNISSAN, formant un peloton qui réussit à sortir de la ville; mais attaqués par un escadron de hussards, couverts de blessures, ils sont pris, enchaînés et conduits à Angers.

Aussitôt traduit devant la commission militaire, le général Gui-Joseph DE DONNISSAN fut jugé, condamné à mort et exécuté le 8 janvier 1794.

Ainsi disparaissait le dernier rejeton mâle de cette notable famille du Médoc. Quant à la marquise DE DONNISSAN, elle revint à Bordeaux en janvier 1795, après l'amnistie de la Vendée. Leur fille unique, Marie-Louise-Victoire, marquise de LA ROCHEJAQUELEIN, publia en 1815 ses "Mémoires", où elle évoqua en détail les périls et les dangers vécus par elle et sa mère tout au long de cette sanglante et fratricide guerre franco-française.

Une rue de Bordeaux porte le nom de DONNISSAN.



Insigne vendéen : cœur couronné d'épines. Il apparaît souvent percé d'une lance ou d'un glaive.

Pierre LABARRE

UN ETAT D'ISRAEL EN AQUITAINE

Depuis la **DIASPORA** qui vit leur dispersion à travers le monde, les Juifs ont toujours été en quête d'une patrie. Plusieurs projets, plus ou moins réalistes, furent envisagés (**CHYPRE, OUGANDA, MADAGASCAR**) jusqu'au vote historique de l'ONU en 1947, qui leur attribua la **PALESTINE**, terre de leurs ancêtres.

Mais il semble bien que, parmi les solutions envisagées antérieurement, l'**AQUITAINE** fût, au moins à deux reprises, l'objet d'une tentative de peuplement :

- En 1778, Francois de Paule **LATAPIE**, grand ami de la famille de **MONTESQUIEU**, est Inspecteur des Manufactures de **GUIENNE** et il parcourt sa région en tournée d'inspection. Il est reçu et logé à **BELVES** chez un industriel, de **LAULANIER**, qui possède une forge-fonderie (**LA MOULINE**) qui fabrique notamment des canons de marine. Au cours de leurs déplacements dans la campagne **LAULANIER** lui déclare :

"Les Juifs ont fortement sollicité la concession de ce pays inculte qui s'étend depuis Sainte-Croix jusque du côté de Belvès et qu'on appelle forêt de la Bécède parce que cette région était autrefois couverte de bois. Ils voulaient y bâtir une ville. Ce projet échoua en raison de l'attitude de Mgr **AUDIBERT** de **LUSSAN**, archevêque de **BORDEAUX** qui s'y opposa en déclarant : "Non Messieurs ! Il ne tiendra pas à moi que les prophéties ne se vérifient, vous devez être éternellement errants et vagabonds" (1)

Il faut préciser que le prélat était le seigneur domanial de cette région où il possédait des biens fonciers considérables et la perspective d'un voisinage actif et entreprenant peut expliquer sa réaction.

Venons-en à la seconde affaire. Elle prend source dans un rapport de **FOUCHE**, Ministre de la Police de **NAPOLÉON**, ainsi rédigé (2).

"Ancienne négociation avec le comte de **LILLE**. Quoique le fait suivant soit d'une date plus récente, il peut être utile de le rappeler ici. En février 1793, le conseil du comte de **LILLE** qui se disait régent du royaume, discute d'un projet de convention offerte par les Juifs. Il s'agissait de leur céder la baie d'**ARCACHON** et toute la bande de territoire entre **BORDEAUX** et **BAYONNE** pour y être tenue par eux en propriété sous suzeraineté de la Couronne. Ils devaient cultiver ces landes, y bâtir une ou plusieurs villes, le tout régi et administré d'après leurs usages civils, leurs lois religieuses et leur jurisprudence particulière, sauf cas de contestation avec un chrétien, dans lesquels des commissaires royaux résidant dans ces villes auraient intervenu et prononcé. Ces juifs offraient 25 millions dont 5 au comptant au moment de l'adoption du projet, autres 5 millions en traites payables dans un an sous la garantie des synagogues hollandaises et portugaises, les 15 millions restant payables lors de la mise en possession. C'est Mr **HERMANN**, aujourd'hui employé dans nos relations extérieures et un nommé **CRUCHIN** qui est encore à **LONDRES** qui préparèrent et suivirent cette idée ; **D'AUBERVAL**, des français, en fût comme le postillon. La première ouverture s'en fit à

(1) A.M. Bdx J 812 CXLVI

(2) B.N. Bulletin Police secrète T1

AMSTERDAM, dès la fin de 91. Les Juifs hollandais en écrivirent à leurs coreligionnaires en Portugal et à LONDRES pour conférer et arrêter le projet avec les Juifs anglais. Ce projet, après une délibération assez longue du conseil du comte de LILLE fut rejeté après l'opposition de l'évêque d'ARRAS, fondée sur des motifs religieux et sur ce que une telle infraction aux lois du royaume relatives aux Juifs ne pouvait être faite dans un temps de régence."

Ainsi, il semble bien que, à deux reprises au moins, il y ait eu tentative de création sinon d'une nation, du moins d'une importante colonie de peuplement juive dans notre région. Peut-être pouvons-nous y voir l'influence probable de leurs coreligionnaires Marranes, déjà implantés en Aquitaine depuis le XVIème siècle et parfaitement intégrés, ceci s'appliquant surtout à la seconde affaire. En effet, des territoires considérables de la Lande atlantique étaient la propriété des familles israélites, notamment les PEREIRE, lesquels pouvaient certainement être intéressés à voir mettre en valeur ces étendues incultes.

On peut également s'interroger sur le motif ayant incité FOUCHE à reprendre cette affaire et à lui consacrer un rapport. Compte tenu de la nature machiavélique du personnage, il est permis de supposer un mobile caché sous cette évocation. Peut-être de susciter une réaction antisémite venant contrecarrer l'influence croissante des familles Marranes dans l'élite locale du monde des affaires.

Maurice LIGNON

ETUDES A.G.B.

Sur la demande de plusieurs de nos adhérents, nous avons regroupé certaines études spécifiques parues dans notre bulletin depuis 1989, ouvrant ce système à d'autres travaux.

Chacune de ces études se présente sous la forme d'un recueil 21 x 29.7 relié :

- ETUDE N°1 : " SEINGS DE NOTAIRES ET D'ARTISANS DES XIVE -
et XVe - XVIe et XVIIe siècle 20 frs
- ETUDE N°2 : " OFFICIERS GENERAUX AYANT SERVI SOUS LA
REVOLUTION ET L'EMPIRE NATIFS DE LA
GIRONDE " 20 frs
- ETUDE N°3 : " LES PRETRES QUI VINRENT MOURIR EN GIRONDE
PENDANT LA TERREUR 25 frs

Vous avez la possibilité de vous procurer ces exemplaires réservés aux adhérents et correspondants, soit au siège des A.G.B. (aux jours et heures de permanence habituels) soit en nous adressant un chèque du montant de l'étude, majoré de la somme de 12,50 Frs pour frais d'envoi postal.

Dun; du Gaulois Dunum, colline puis forteresse. Le mot Dun est courant en France: Verdun, Châteaudun, Dun le Palestel etc...

Faudina: (du vieux français) Fau, le hêtre, endroit planté de hêtres.

Ferrehort: (du vieux français) Ferreor, ouvrier en fer, maréchal ferrant, forgeron. Première apparition du mot dans les écritures en 1155.

La Fille: Si le nom est resté au lieu, c'est, d'après la tradition, parce que la fille en question était de moeurs légères et faisait payer ses faveurs. La tradition raconte également qu'il y aurait eu également une "fille" depuis le moyen-âge à cet endroit.

Fiouleyre: (du gascon) Fiùlàyre, siffleur.

Fontanelle: (de l'ancien français) fontenelle qui signifie "petite source"; première apparition du mot dans les textes en 1180.

Fontaugé: Fon est l'ancienne forme de fontaine; augé vient de auge, pierre ou bille de bois creusée où boivent les animaux; augée, contenu d'une auge.

Fonbergan; Fon: fontaine et Bergan (berg, bergues), issu du germanique Berg qui signifie montagne. En ancien français le mot "bergan" signifie "berge" et la première apparition du mot dans les textes se fait en 944.

Fongrand: grande fontaine.

Font-petite et également "Houn-petite": Houn est l'ancienne forme de Fon.

Le Fourneau: (également Hournéou en 1825 traduction gasconne de fourneau). Tous les lieux portant le nom de fourneau dans la région comportent d'anciens fours à chaux.

Garramey: (fontaine et village du Garramey): (du gascon) garramàt; bruit de l'eau ou rumeur de la foule. En raison de la présence de la fontaine, il ne peut s'agir que du bruit de l'eau.

German: (de l'ancien français) issu du latin Germanus qui signifie "le frère". La germanité au XIV^e siècle désignait la parenté entre frères. Le frère de qui?... Ce village de German est tout proche du village de Marbuzet, anciennement Marmuset et Marmouset dont on verra plus loin qu'il s'agit du surnom d'un personnage.

Grand-chemin: ancienne passe appelée Grand-Chemin de Vertheuil, commune voisine.

Grande palue: le palu était le marais.

Guineys (du gascon) les guiniers.

Le Hangayra: (du gascon) Hangà ou Hancà, borbier.

Hantaillan (château): anciennement Dantaillan, ce village comporte un ancien hôpital appartenant aux chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ancien hôpital pour lèpreux et pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

Dantaillan est issu de deux mots d'ancien Français qui peuvent avoir deux significations différentes:

1) Dan, titre de noblesse précédant un nom et taille, "taille des chevaliers droit seigneurial qui se levait sur les chevaliers qui ne servaient pas; ils s'en exemptaient en faisant la guerre.

A l'origine, la taille s'appelait "la taille des gendarmes" pour l'entretien desquels elle avait été levée. Son établissement se fit par Charles V en 1379 sous le nom de "fouage". Son renouvellement

provisoire se fit sous Charles VI sous le nom de "taille", puis il en fixa l'imposition à perpétuité.

Les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem propriétaires de l'hôpital payaient-ils la taille?... Peut-être alors Dantaillan signifierait-il "le noble chevalier qui paie la taille"?... ceci n'est qu'une suggestion.

2) Dan; adverbe signifiant "en bas" et taille, route dans les bois, soit peut-être plus simplement "en bas du sentier du bois", qui désignerait alors l'emplacement de l'hôpital et du village.

Harinet: (du gascon) Harie, la farine. Hariè, -re; meunier, meunière.

L'Hereteyre: (du gascon) l'héritière (héritière d'une part de la maison noble de Pès.)

L'Hôpital de Mignot (ou de Dantaillan); (voir historique)

Mignot; (de l'ancien français) joli; beau à voir. Equivalent de Beaulieu pour un site. Mignon pour un personnage.

Houissan; peut-être de l'ancien français hous, houx et houvoie, lieu planté de houx. ?

Hourton: (du gascon) Hourtic, lieu couvert d'orties.

Jean-Seguin: Nom de personne devenu nom de lieu.

Jonca; Endroit où poussent les joncs. Également nom de famille; monsieur Arnaud de Jonca est signalé dans les registres baptistaires, mortuaires de Saint-Estèphe en 1633.

Lafon-Rochet (château): Tire son nom du sieur Lafon Rochet propriétaire du Château à la fin du XVIII^e siècle. Le cadastre de 1825 indique le nom sous la forme "Rouchet" ce qui n'est peut-être pas tout à fait innocent car en Gascon "rouchet" signifie rude, âpre.

Ladouys (château): anciennement La douis. De l'ancien français douis, issu du latin ductus qui signifie un lit creusé pour les eaux à l'aide de digues parallèles, autrement dit un chenal. Comme on l'a déjà vu le transport des vins se faisait par bateau et les châteaux utilisaient les chenaux pour amener les fûts jusqu'à la rivière où ils étaient embarqués pour leur destination finale. Ceux qui n'avaient pas de chenaux s'en faisaient creuser pour la cause.

La fosse: à lire normalement "la fosse."

La fue: (de l'ancien français) la fuie (se prononce fue), petit colombier.

A Préchac, arrondissement de Bazas, on rencontre les ruines d'un tout petit château qu'on appelle La Fue ou la Travette. Les habitants du Maine désignaient sous le nom de "fuie" le donjon des petits seigneurs.

La lande de Marbuis: marbuis, issu du gascon marboùc, sol compact et peu fertile.

La Grave et la grava; gravière.

Lalande (château Tronquoy-Lalande): Doit son nom à monsieur Charles de Lalande, seigneur, conservateur des privilèges royaux de l'université de Bordeaux, conseiller du roi, prévost de Lombrière et lieutenant général en Guyenne, maire de Saint-Estèphe de 1679 à 1691. (Registres baptistaires mortuaires de 1640 à 1691). Le nom de Tronquoy-Lalande n'apparaît que bien plus tard avec François Tronquoy-Lalande né en 1744 et propriétaire du château qui porte toujours son nom.

(à suivre)

LA SELECTION DU LECTEUR

d'Anne-Marie BROUSSE

LA VERRERIE DE TRINQUETAILLE

Elle se situait à ARLES et est apparue vers 1780 grâce à Jacques - François GRIGNARD, né en Normandie.

En effet, elle était étroitement liée à la verrerie normande du Courval, spécialisée, de nos jours, dans la confection de flacons de parfums.

Article très intéressant.

LE LYS DE PROVENCE, n° 25

LE CADASTRE

Source de recherches qui permet de connaître le patrimoine de nos ancêtres vivant après 1820.

Le cadastre est constitué par : le plan, les états des sections et les matrices cadastrales.

Après un historique, Marc LOCQUENEUX développe ce que sont ces trois sortes de documents et indique quel est leur intérêt pour les généalogistes.

I.N.R.A. - VERSAILLES
Commission généalogique n° 16
août 1990

RECENSEMENT DE 1982 dans l'ALLIER - LES RECENSEMENTS

Des indications, des conseils pour s'y retrouver dans la masse énorme des documents générés par l'organisation d'un recensement de la population.

On peut y trouver son bonheur, mais ce n'est pas toujours évident !

SALON GENEALOGIQUE DE VICHY ET DU
CENTRE, n° 12, p. 8 et 9

NOTAIRES - LES FONDS NOTARIAUX

Les généalogistes débutants qui n'ont pas encore essayé cette mine de renseignements ont intérêt à lire cet article et à suivre ses conseils. Ils découvriront, en les appliquant, l'intérêt énorme présenté par les actes notariés.

SALON GENEALOGIQUE DE VICHY ET DU CENTRE
n° 12, p. 13

RECHERCHES EN BELGIQUE

Il s'agit d'un extrait des "Actes du Congrès d'Arras".

Historique des registres d'actes officiels, liste des départements créés le 1er octobre 1795 et qui ne correspondent pas exactement aux limites des provinces actuelles, manière de préparer la recherche, registres d'état-civil, registres de population, listes électorales, etc...

Tous ces renseignements sont développés par Guy MAGDONELLE qui les complète par des adresses utiles, une bibliographie et une carte.

GENEALOGIE LORRAINE
n° 77, septembre 1990, p.163

COMMUNES DES VOSGES dont les ARCHIVES D'ETAT-CIVIL ont été
DETRUITES par FAITS de GUERRE

Mlle BOUVET, directeur des Services d'Archives des Vosges, énumère les 20 communes de ce département comportant lacunes des collections des Archives départementales.

Renseignements très utiles concernant : dates, cotes et documents de remplacement conservés aux A.D. ou à l'extérieur.

GENEALOGIE LORRAINE
n° 77, septembre 1990, p. 187

ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE DE PARIS

Ch. MAZENC nous donne : adresse, jours et heures d'ouverture, contenu du fonds des Archives de l'Archevêché de Paris, de 1802 à nos jours.

Pour les actes de catholicité et les B.M.S. post-concordataires, qui sont des archives privées, les Archives de l'Archevêché pratiquent la même politique que les Archives de France, définie par la loi de 1979.

REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE
n° 70, octobre-novembre 1990, p. 29

RECHERCHES EN SUISSE

Article très documenté et très intéressant de Marc l'EPLATTENIER des GENEVEYS qui, dut fait de la diversité des renseignements donnés, mérite lecture par ceux qui recherchent dans ce pays, mais ne permet pas une synthèse valable.

REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE
n° 70, octobre-novembre 1990, p. 34

RECHERCHES EN ALLEMAGNE

Ch. MAZENC continue et termine son article commencé dans le n° 69 (p. 40-41) de la Revue Française de Généalogie.

Il traite notamment de quelques cas particuliers et de la recherche en R.D.A. Il donne enfin quelques conseils pratiques.

REVUE FRANCAISE DE GENEALOGIE
n° 70, octobre-novembre 1990, P. 39

LE CENTRE DES ARCHIVES D'OUTRE-MER, à AIX-EN-PROVENCE

Dans le n°33 du Bulletin de l'A.G.B. j'avais signalé (p. 24) le début de cet article de Sylvie CLAIR. Voici la suite. Là aussi, la spécificité des renseignements intéresse seulement certains chercheurs qui auront intérêt à se référer à cet article

GENEAMI (Ministère de l'INTERIEUR)
n 9, 3e trimestre 1990, p. 5

UNE VISITE GUIDÉE aux ARCHIVES NATIONALES et DÉPARTEMENTALES
par M. Bernard VUILLET, conservateur aux Archives Nationales.

Pour les débutants ... et pour les autres, rappel de documents à consulter selon la recherche généalogique poursuivie.

Indication des séries, bibliographie.

GENEAMI (Ministère de l'INTERIEUR)
n° 9, 3e trimestre 1990, p. 14

REFLEXION sur un REGISTRE PAROISSIAL

Il ne s'agit pas, ici, de conseils de recherches, mais de détails pratiques historiques concernant baptêmes et sépultures.

Intéressant pour tous, à titre documentaire.

Maurice BRIDON - NOS ANCESTRES ET NOUS
(Bourgogne), n° 47, 3e trim. 1990, p.4

L'ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Intéressante rétrospective de la législation sur le service militaire depuis le début du XIXe siècle jusqu'à la loi du 15 juillet 1889 qui ramenait la durée du service actif à trois ans et supprime tous les cas d'exemption

Jean AYMERIC, CERCLE GENEALOGIQUE
du LANGUEDOC, n° 48, 3e trim.1990, p.6

L'ENREGISTREMENT PENDANT LA REVOLUTION

Jean BEAUBESTRE signale qu'aux Archives départementales de la Haute-Garonne les cotes des registres de l'époque révolutionnaire font l'objet d'un classement et d'une numérotation spéciales.

Il indique les trois types de registres concernés avec leur cote globale.

Renseignements utiles lorsque les tables de contrats de mariage manquent.

CERCLE GENEALOGIQUE du LANGUEDOC,
n° 48, 3e trimestre 1990, p.7

LA GENEALOGIE

Dix pages pour rappeler - car on ne le sait jamais assez - les pistes à suivre pour retrouver ses ancêtres. Comme la liste de ces pistes n'est jamais exhaustive, il est bon de se remettre en tête, de temps en temps, une telle documentation.

LES NOUVELLES GENEALOGIQUES de
L'ECUREUIL, n° 33, sept. 1990, p. 11

LA COUTUME DE PARIS DEPOUSSIÈRE

Céline GERVAIS donne, dans cet article, un véritable cours de droit successoral et matrimonial, avec, pour base, la Coutume de Paris implantée en Nouvelle France.

Plusieurs exemples de jugements faisant jurisprudence sont cités.

MEMOIRES de la SOCIÉTÉ GENEALOGIQUE
CANADIENNE-FRANCAISE, Automne 1990,
n° 41, p. 217

— TABLEAU des principales anciennes mesures agraires dans la Gironde (principalement d'après l'ouvrage manuscrit de M. Brutails, archiviste).

1. Journal de Bordeaux, de 32 réges.	ares	31 9395	Bordeaux, La Teste et tout le littoral du bassin d'Arcachon, La Brède, Créon, La Sauve, Saint-Loubès, Sadirac, tout le Médoc.	Bommes, Captieux, Lucmau.	51 07
2. Journal d'Albret (20 lattes).		48 8064	Aillas, Casteimoron, Pellegruc, etc.	Castillon et lieux avoisinants.	114 44
3. Journal d'Auros (25 lattes).		60 5994	Partie du canton d'Auros.	L'Entre-deux-Mers.	25 67
4. Journal de Barsac (45 réges).		31 73	Barsac, Preignac, Podensac, Landiras, etc.	Fronsac, Coutras, Guitres, Cubzac.	31 93
5. Journal de Bazas (20 lattes).	ares	30 43	Bazas, La Réole, Monségur, Caudrot, Puybarban, Les Esseintes, Loupiac.	Gensac, Flaujagues, Sainte-Radegonde.	43 76
6. Journal de Benauges (12 lattes de 12 escats).		26 36		Partie du canton de Langon.	49 28
7. Journal de Blagnac ou de Rauzan (20 lattes de 20 escats).		40 64	Ancienne Seigneurie de Blagnac et de Rauzan.	Libourne et sa banlieue.	67 27
8. Journal de Blaye, de 72 carreaux.		36 65	L'Ancien Blayais.	Sauternes.	36 46
Journal de Blaye, dans la partie de l'Ancien Blayais relevant du marquisat de Montendre, de 160 carreaux.		54 70		Pujols et localités voisines.	60 78
9. Journal de Bommes, de 20 lattes de 20 escats.				Puynormand et localités voisines.	39 43
10. Journal de Captieux, de 32 lattes de 32 escats.	ares	47 48		Roaillan.	47 48
11. Journal de Castillon, de 12 lattes de 12 escats.		58 09		Saint-Émilion et localités voisines.	58 09
12. Journal de l'Entre-deux-Mers, de 32 lattes.		32 10		Sauveterre.	32 10
13. Journal de Fronsac, 16 onces de 72 carreaux.		42 01			42 01
14. Journal de Gensac, 20 lattes de 20 escats.		40 12			40 12
15. Journal de Langon, 20 lattes de 20 escats.		50 86			50 86
16. Journal de Libourne, 20 brasses.					
17. Journal de Préchac, de 20 lattes.					
18. Journal de Pujols, 20 lattes.					
19. Journal de Puynormand, 24 brasses de mand, 24 brasses de arses, 48 carreaux.					
20. Journal de Roaillan, 20 perches.					
21. Journal de Saint-Émilion, 24 brasses.					
22. Journal de Sauveterre, 20 lattes.					
23. Journal de Sainte-Foy.					
24. Journal de Vitrezay.					

Ce document peut être précieux pour ceux qui veulent apprécier l'importance de ces biens dont disposaient leurs ancêtres girondins

Communiqué par M. LANDREAU

EN 1855

UN ENERGIQUE "P.V." DU MAIRE DE MONBRIER (33)

Mairie de
MONBRIER

MONBRIER, le 2 avril 1855

Procès verbal
contre
le Sr CARREAUL'an Mil huit cent cinquante cinq, le deux avril, à
dix heures du matin,-----
cent cinquante cinq,Nous, Michel GRENIER, adjoint au maire de la commune de
MONBRIER, remplissant les fonctions de maire en l'absence de ce
dernier, délégué suivant sa lettre du premier janvier Mil huit

Ayant été demandé par le chef cantonnier de la division de Bourg pour l'assister à la levée du plan du chemin vicinal n° 1 du Maine, partie comprise entre la Cenatte et le village de Grenier,

Où étant, le Sr CARREAU, domestique chez Mr. Numa ROBERT, notaire aux Richards, commune de Monbrier, s'est trouvé à passer conduisant un attelage de boeufs, monté sur sa charrette et sans guide, frappant ses boeufs de toutes ses forces avec un baton de manière à les assommer.

Nous étant approché de lui, nous l'avons prié de s'arrêter un instant pour ne pas déranger la ligne des jalons qui se trouvait établie sur le chemin ou bien de passer sur le revers de ce chemin, il nous a répondu que rien ne l'arrêterait, qu'il ne connaissait personne, qu'il était libre de sa volonté et que malgré que nous étions adjoint, il ne nous craignait point, pas plus que le maire, qu'il se f... de nous et autres insultes pareilles.

Considérant que de telles réponses méritent une correction, nous lui avons déclaré procès-verbal :

- 1°- Pour maltraiter ses boeufs d'une manière si brutale ;
- 2°- Pour être monté sur sa charrette sans avoir de guide en main ;
- 3°- Pour avoir méconnu l'invitation que nous lui avons faite et pour insultes dans l'exercice de nos fonctions, afin qu'il soit poursuivi conformément aux lois et règlements.

A MONBRIER, les jour, mois et an ci-dessus.

Cachet rond
Gironde
Mairie
MonbrierPour le Maire de MONBRIER
L'Adjoint délégué : Me GRENIER

Ce document, qui prouve combien un responsable municipal - nommé il est vrai par le pouvoir - avait conscience de ce que représentait ses fonctions, nous a été communiqué par notre collègue, M. LANDREAU



LA REGULARISATION D'UNE UNION LIBRE
EN 1670

----- Communiqué par Pierre DUPOUY

Henry, par la grace de Dieu et du Saint Siege apostolique, archevesque de Bourdeaux et primat d'Aquitaine, veu l'enquete faite par Me Estienne du Bouix, pbre, curé de Cussac en Medocq, tesmoing sinodial commis, à ce deputé du neufviesme du presant moys signée du Bouix, curé de Cussac, commis, par laquelle apert de l'extreme pauvreté de Jean CHAUSSE, vigneron et Marie GUILLEN habitans de la parroisse d'Avensan de notre dioceze. A ces causes, nous, attendu que lesditz CHAUSSE et laditte GUILLEN ont longtemps conversa (1) ensemble mesmes qu'il a esté procréé des enfans de leur malversation (2) et qu'ils ont demuré longtemps separés par nostre ordre et qu'ils n'ont aucun moyens de se pourvoir a Rome pour obtenir dispence de l'alliance spirituelle entr'eux contractée, avons dispensé et dispensons lesditz CHAUSSE et GUILLEN de l'alliance et cognation (3) spirituelle qui est entr'eux au moyen du baptesme, comme aussy le dispensons de toute solemnité de fiancailles et proclamation de bans, ce faisant donnons pouvoir au curé d'Avensan de les recevoir au saint sacrement du mariage, gardant autant nos reglemens, leur imposant pour penitence salutaire de se confesser et communier deux fois pendant le Caresme prochain, sans les dispenser du devoir particulier de Pasques, comme aussy aux festes prochaines de la Pentecoste et du Corps de Dieu (4) et de l'Assomption de Nostre Dame et la Toussaintz. Donné à Bourdeaux, en congrégation, le douziesme Fevrier mil six cens soixante dix. Signé à l'oginal Henry, archevesque de Bourdeaux.

Par commandement de Monseigneur: MONTASSIER.

*aux festes prochaines de
et du Corps de Dieu et de l'Assomption
de nostre dame et la Toussaintz. Donné
à Bourdeaux en Congregation le Douziesme
Fevrier mil six. Cent. Soixante dix. Signé
à l'oginal Henry Archevesque de Bourdeaux.*

*Par commandement de Monseigneur
Montassier*

- 1 - Vécu habituellement.
- 2 - Faute grave.
- 3 - Parenté sans doute s'agit-il d'un parrain et d'une marraine.
- 4 - Fête Dieu.

Extrait des registres paroissiaux de BEGLES

Le vingt et trois du mois de may a été enterré dans le cimetière de cette eglise un homme agé environ de soixante ans ainsi qu'il m'a paru, d'une taile asses haute, le visage plein, ayant les cheveux gris et portant perruque, marquant etre chirurgien par quelques mechans rasoirs et une bande rouge a seigner avec une mechante lancete envelopée de cette bande qu'on a trouvé dans ses poches, lequel le nommé Pierre RABA, bonnier de Manes, portoit a Bordeaux, et s'etant arreté ches Arnaud LESTASTES, forgeron et hote de cette paroisse, pour prendre quelque nourriture, il y seroit mort subitement, ce qui nous ayant été raporté par lesdits RABA et LESTASTES, nous aurions examiné s'il n'avoit point des marques de catolicité, ce qui nous a été atesté par ledit RABA et de plus on nous a representé des mechantes heures qu'on a trouvé sur luy avec des memoires de la confession qu'il venoit de faire, lesquels memoires ou confession ecrite nous avons jugé a propos de cetre au feu par la decouverte que nous en avons fait a la première ligne ; il nous a aussi paru qu'il étoit de la paroisse de LABATUT, comme ledit RABA nous l'a aussi atesté, et qu'il pouvoit s'apeller Pierre TAILADE, chirurgien dudit LABATUT ; lequel enterrement et les recherches ci dessus ont été faites en presence de Monsieur Me BARON, archipretre de GABARET qui s'est trouvé dans cette paroisse pour des affaires et a assisté audit enterrement ; ont été aussi presens Me Pierre LARRAT, vicaire de Begle et Arnaut LESTASTES lesquels ont signé. MONTOUROY, curé de Begle.

Communiqué par François BOUSSOUTROT

----- 0 -----

Registres paroissiaux de Bordeaux-Saint-Louis (4E 704)

Jeanne, Véronique, Marthe, Estelle, fille naturelle de Bertrand FADEVILLE et de Marthe AZERA, native de la paroisse Notre-Damme de l'Assomption ou des Français, âgée de 4 ans, a été baptisée le 31 mai 1792 ; le parrain a été Bertrand LANASPERE, représentant Jean LANASPERE jeune et la maraine Jeanne Véronique Désirée FADEVILLE qui ont signé avec nous en foi de quoi.

Communiqué par Monique BAFFAUD

236
 Jeanne, Véronique, Marthe, Estelle, fille naturelle de Bertrand FADVILLE et de Marthe AZERA, native de la paroisse de Notre-Damme de l'Assomption ou des Français, âgée de 4 ans, a été baptisée le 31 mai 1792 ; le parrain a été Bertrand LANASPERE, représentant Jean LANASPERE jeune et la maraine Jeanne Véronique Désirée FADVILLE qui ont signé avec nous en foi de quoi.
 Bertrand FADVILLE pere
 écrivant de la main gauche
 Jeanne Véronique Désirée FADVILLE
 Marthe AZERA

Naissance en mer (registres paroissiaux de Bordeaux-Centre 4E 796)

4E 796 - Centre

559.
Martin
Neptune -
Hauwicks

Est né le vingt cinq Vandémiaire dernière trois heures du
Matin par le Navire de SHauwicks. Capitaine Jamilton
Etant en mer. Neptune SHauwicks, fils de Jean Pierre
Bertin négociant de Saint Domingue et de Rosalie
Cremblay. Son épouse demeurant actuellement à Bordeaux
rue de Chalais n° 165. ainsi qu'il nous a été déclaré
par son père qui la présente assisté de Arnaud Roman
Négociant de Saint Domingue rue des menuis n° 58. et de
Jean Baptiste Fourcade habitant de Saint Domingue
rue du Mirail n° 57. Lemoin Mageur Bordeaux
Le six Floreal l'an quatre République; à trente lieues
ou environ du Cap. Mat. l'embouchure de la Rivière de
la Dent de la Ware, Bertin Père

(Signatures)
Rosalie Cremblay mere
Fourcade
Ducasse
Bertin

560

----- 0 -----

Registres paroissiaux des Esseintes

Le 31 octobre 1756 a esté baptisé Jean Marquet, fils naturel seule-
ment de Pierre Marquet, tisseran de Mesterriex, et de Marie Habilot, inconnue
logeant à Saint-Aignan ne pouvant faire mieux par raison de prudence le Sr Curé
attendant son accouchement pour la faire sortir de la paroisse ayant craint
quelque accident. Parrain Jean Ythier, brassier, de Blagnac ; marraine Anne
Habilot, soeur de Jacouchée. Presens Jean Moustié et Jean dit Petrus qui
n'ont sceu signer.

Faugas, curé

(à défaut de commissaire, le curé est-il bon enfant ?)

Communiqué par Mme PIERMAY

----- 0 -----

Registres paroissiaux de Sainte-Hélène

Le jeudi 25 février 1734, Jean DELJEAN, dit "Perroquet", garçon, agé
d'environ 70 ans, est mort comme il a vécu, sans recevoir ny avoir voulu rece-
voir les sacrements, sans avoir fait ny voulu faire les Pasques depuis avant
que je fusse curé, ayant toujours veceu sans honneur, sans religion et sans
probité, il fut néanmoins enterré le vendredi 26 dans une tombe de pierre, au
devant la petite porte de l'église, dans laquelle deux ans auparavant les
chiens mangèrent le corps non consommé de la veuve Desbandes, sa soeur, aussi
découverte par les débauchés de la paroisse, la nuit de la Purification, sortant
du cabaret de Anne Deljean, veuve de Damas, sa soeur.

Faugère, curé de Ste-Hélène

Communiqué par M. DARRE

Histoire et généalogie de la Maison
de SEGUR

M. Georges MARTIN, 7 R. Monod 69007 LYON, lance une souscription pour l'ouvrage qu'il a réalisé et qui paraîtra en Novembre 1991, sur l'illustre famille de SEGUR, originaire du Limousin et de Guyenne, qui joua un rôle considérable dans l'histoire de notre pays.

Parmi ses membres on trouve des ambassadeurs, des généraux, des ecclésiastiques de haut rang, des ministres, mais aussi des littéraires: académiciens, écrivains ou historiens.

De plus cette famille fut alliée à d'autres maisons tout aussi connues.

Des arbres généalogiques permettent de faire les liens entre les différentes générations et de mieux comprendre les alliances.

Alors que le prix de souscription est de 250 F, l'auteur consentira celui de 220 F à toute personne adhérente aux A.G.B.. Toute souscription doit, évidemment, être accompagnée du chèque correspondant.

*
* * *

7ème JOURNÉE-RENCONTRE des Généalogistes
amateurs méditerranéens

Cette journée est fixée au samedi 15.6.1991 et se tiendra au Palais des Congrès du CAP D'AGDE.

Le programme de cette manifestation très suivie est à votre disposition au siège des A.G.B., ainsi qu'un modèle du Bulletin de participation à adresser, avec le chèque correspondant, avant le 10.6.1991.



COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU
4 AVRIL 1991, à l'ATHENEE MUNICIPAL de BORDEAUX

L'Assemblée Générale statutaire annuelle de l'A.G.B. a réuni une soixantaine de personnes, après que plusieurs d'entr'elles aient participé, comme c'est la coutume maintenant, à un déjeuner amical au restaurant.

M. DUPOUY, président, accueille les personnes présentes et signale que plusieurs autres, empêchées ce jour, se sont fait excuser. Il rappelle aussi que la précédente assemblée générale informelle, le 7 février, a été perturbée par la neige et n'avait pu réunir que treize personnes ; échanges néanmoins fructueux dans ce petit groupe.

Il aborde ensuite l'ordre du jour.

LE BULLETIN.- Le Bureau et surtout la commission spécialisée, notamment MM. ROBERT et LABARRE, cherchent constamment à améliorer sa présentation et son contenu. Si des membres de l'Association ont des idées ou des remarques à ce sujet, qu' ils n'hésitent pas à en faire part.

Mme POITEVIN suggère que, pour la rubrique "Questions-Réponses" on s'inspire des demandes de recherches reçues par Mme BOUCHARD.

M. DUPOUY est d'accord mais à condition que cette rubrique soit limitée car, si elle prend une trop grande place dans le bulletin, cela devient lassant pour le lecteur et l'effet recherché n'est pas atteint. Il en est de même pour les "Généalogies rapides".

Toujours pour le bulletin, si vous vous intéressez à un sujet, à un thème particulier en rapport avec la généalogie, rédigez un article qui ne sera peut-être pas retenu pour le prochain bulletin mais sera publié un jour ou l'autre car il nous faut toujours un "volant" de matériaux pour notre publication.

M. DUPOUY remercie toutes les personnes qui, soit acceptent de porter le bulletin dans leur quartier, soit viennent chercher au siège celui qui leur est destiné. Les frais d'envoi sont ainsi allégés.

Il remercie aussi Mme CHARRIER, secrétaire, dont le travail est important et augmente régulièrement, et Mlle BROUSSE qui la seconde pour les comptes-rendus de bureau, d'assemblées générales, de sorties, et tient la rubrique "Le Sélection du Lecteur", résumé d'articles intéressants parus dans les bulletins des autres Associations généalogiques.

A ce propos, M. DUPOUY regrette que ce soit toujours les quelques mêmes personnes qui viennent au siège consulter les bulletins échangés maintenant avec presque toute la France.

CONGRES NATIONAL DE GENEALOGIE, à BORDEAUX, du 9 AU 12 MAI.- Il aura lieu au Palais des Congrès, quartier du Lac. L'A.G.B. y sera présente dans le cadre de l'Union Généalogique Aquitaine-Pyrénées.

...

En dehors des stands, une salle spéciale sera consacrée à l'exposition de documents. L'A.G.B. envisage d'y présenter la généalogie "Max Linder - Princeteau" qui compte des aïeux de six adhérents de l'A.G.B. Mme POITEVIN a aussi un tableau généalogique prêt, mais on ne connaît pas encore la place dont on pourra disposer.

M. DUPOUY lit le programme provisoire de ce Congrès. Dès que le définitif sera connu il sera au siège, à la disposition de ceux qui le désireraient. Au moins 500 personnes participeront à cette manifestation.

Nous aurons besoin de volontaires pour assurer les permanences au stand afin de répondre aux questions du public, de distribuer le tract préparé pour cette occasion, les bulletins de l'A.G.B. et la vente de deux études préparées par MM. ROBERT et LABARRE concernant, la première "Les seings des notaires et artisans" et la seconde "Les officiers généraux de la Révolution et de l'Empire originaires de la Gironde".

M. RENARD doit également fournir une carte de la Gironde présentant, par canton, le travail qu'il accomplit détaillé ci-après :

Travail entrepris par M. RENARD : Avec une équipe de quelques personnes il a entrepris le relevé systématique

- des actes des diverses études de notaires, avant 1700, canton par canton ;
- des insinuations, avant 1700 également.

Ce deuxième travail est achevé. Le premier est toujours en cours.

M. RENARD voudrait maintenant traiter, sur l'ordinateur qu'il possède, cette masse de renseignements mais leur saisie nécessite la frappe de 78.000 lignes. Une seule personne n'y suffit pas. Il demande donc des volontaires pour venir, à son domicile (à Talence), travailler sur son ordinateur. L'apprentissage est très rapide. Si cette saisie pouvait se réaliser rapidement, tout le monde y trouverait son compte.

M. DUPOUY appuie cette demande et rappelle que l'A.G.B. possède aussi un ordinateur de 20 mégaoctets qui va prochainement pouvoir être mis en service avec, pour premier objectif, la saisie des relevés d'embarquements déjà réalisés manuellement.

Une "commission informatique" a été désignée, comprenant MM. BERGERON, LABARRE, LOISEAU, DURAND, mais il nous faut aussi des opérateurs.

Quelques lignes dans le prochain bulletin appelleront l'attention des lecteurs sur l'importance et l'intérêt, pour tous, de ces travaux.

DEMANDES DE RECHERCHES : Mme BOUCHARD.- Le nombre de demandes reçues est supérieur à celui des chercheurs bénévoles. Pour cette activité, il faudrait que d'autres bonnes volontés se manifestent. Il n'y a pas que les membres du Bureau pour se consacrer à telle ou telle tâche. Tous les adhérents de l'A.G.B. sont concernés.

PERMANENCES AU SIEGE. - Dans le même ordre d'idée, il devient maintenant nécessaire, vu le nombre croissant des visiteurs, d'assurer, à deux, les permanences rue Baul-Bert.

Que ceux qui peuvent disposer de 3 ou 6 heures par mois acceptent d'assurer cette permanence avec une autre personne qui, au début, les pilotera.

BUDGET : M. LIGNON et Mme SEYRES.- Le bilan au 31 décembre 1990 est équilibré.

Il fait apparaître un actif de 48.731 francs et un passif identique de 48.731 francs.

Le compte de résultats s'élève en recettes à	56.221 frs
et en dépenses à	38.393
L'exercice se traduit donc par un bénéfice de	17.829 frs
	=====

En comparant le budget prévisionnel 1990 et les dépenses réellement effectuées, on constate un écart de seulement : 181 francs

Dans les recettes figurent deux subventions, l'une de la Ville de Bordeaux de 1.000 francs, mais en outre la Ville nous concède des avantages en nature non négligeables : local rue Paul-Bert - donc pas de loyer - chauffage et électricité gratuits ; l'autre du Conseil Général de la Gironde de 15.000 francs.

Parmi les dépenses, le plus gros poste est celui du bulletin : 16.250 Frs mais elle est incompressible.

M. LIGNON lit ensuite le rapport de M. BOUCHARD, commissaire aux comptes, qui conclut à ce que quitus soit donné au trésorier. Ce qui est fait à l'unanimité.

M. DUPOUY complète ces informations en signalant qu'à ce jour une soixantaine de personnes n'ont pas encore renouvelé leur cotisation 1991. Pour certaines, il s'agit sûrement d'un oubli.

Par ailleurs, il vient de solliciter du Conseil Général de la Gironde une subvention d'équipement pour l'acquisition d'un ou deux claviers de saisie pouvant être utilisés soit aux Archives, soit à domicile.

ANTENNE DE PAUILLAC : Mme POITEVIN : Son activité continue ; une vingtaine de personnes sont intéressées ; dix viennent régulièrement.

RADIO-FRANCE BORDEAUX GIRONDE - EMISSION DE L'A.G.B. (onomastique) : Comme dans d'autres départements, l'A.G.B. répond chaque dimanche matin, à 9 h.16, sur F.M. 101 MHz, à des demandes émanant d'auditeurs qui souhaitent savoir d'où vient leur nom de famille. L'émission est très courte mais intéressante et elle donne des résultats.

Un petit groupe d'études onomastiques s'est formé : prochaine réunion le mardi 23 avril, le matin.

COLLECTE DES GENEALOGIES des ADHERENTS : En vue d'un traitement par l'informatique un imprimé a été élaboré ainsi qu'une notice explicative afin que chaque adhérent qui le désire puisse remettre à l'A.G.B. sa propre généalogie. M. BERGERON donne des explications sur la façon de remplir cet imprimé qui est à la disposition de tous au prix de 0,20 F. la feuille.

ACTES B.M.S. de BERNOS PAROISSE DE TALEYSSON.- Important travail exécuté de 1692 à 1791 ; sous forme de tableaux les B.M.S. de cette paroisse ont été

relevés par M. SOLENS qui a fait, en outre, des fiches individuelles pour les familles concernées. Il a remis le tout à l'A.G.B. pour rejoindre les travaux de l'équipe de Mme BAFFAUD ; il va commencer, de la même façon, la paroisse Notre-Dame de Bernos.

BIBLIOTHEQUE : Mme CASTELNAU, MM. BERGERON et LHERM.- Statistiques comparées

	<u>Octobre 1990</u>	<u>aujourd'hui</u>
Ouvrages de la série Prêts "P"	204	217
-"- Dépôt "D"	28	33
-"- Guides "G" past. rouge	43	44
-"- "GN"	40	45
	---	---
	315	339

soit 24 ouvrages de plus en six mois.

Nous rappelons que les ouvrages des séries "P" et "D" peuvent être conservés au maximum 15 jours ; ceux de la série "G", 8 jours au maximum. Quant à la série "GN", ils sont à consulter sur place, au siège. Certains documents sont dans des classeurs.

En ce qui concerne les guides, il serait nécessaire d'en avoir davantage. Que ceux qui fréquentent les archives des divers départements se procurent les plus intéressants ; ils leur seront remboursés.

M. BERGERON, pour simplifier les recherches des lecteurs, a doublé la liste d'arrivée chronologique des ouvrages par une liste thématique (dans le même classeur rouge) qui permet de trouver plus vite l'ouvrage que l'on souhaite emprunter.

Certains livres concernant l'onomastique sont à consulter sur place, car ils sont utilisés couramment par le groupe dont il est question plus haut (émission de radio).

Mme CASTELNAU rappelle enfin les échanges de bulletins pratiqués par l'A.G.B. avec d'autres Cercles et Associations en France et hors de France.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU.- Les deux membres sortant cette année sont Mmes PLAT et SEYRES. Elles acceptent de poser à nouveau leur candidature ; par ailleurs, aucune nouvelle candidature ne s'est manifestée.

M. DUPOUY propose un vote par bulletin mais les assistants demandent un vote à mains levées, ce qui est fait.

Mmes PLAT et SEYRES sont réélues à l'unanimité.

TRANSCRIPTION des R.P. : Mme BAFFAUD.- Point mort actuellement pour les photocopies de nouveaux registres paroissiaux. Il faut en profiter pour relire les tableaux déjà faits. Une petite équipe s'y consacre le jeudi après-midi. Venez la rejoindre pour accélérer cette relecture.

LECTURE DE TEXTES ANCIENS (17e et 18e s.) .- Les séances ont lieu à l'Athénée municipal, les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 10 à 12 heures. Actuellement, une quinzaine de personnes y sont assidues.

DON DE L'A.G.B. aux A.D. de la GIRONDE.- Nouvelle liasse d'actes de l'étude de Me LHOSTE, notaire quai des Chartrons à Bordeaux. Comme les précédentes liasses, celle-ci est remise au Conservateur mais, auparavant, Mme BAFFAUD en a fait une analyse qui se trouve à la permanence.

AMENAGEMENT MATERIEL.- La serrure de la porte du local de permanence a été changée (trois points) grâce au travail de MM. BERGERON et BONNEVAL. Elle offre ainsi plus de sécurité que la précédente.

Aucune autre question n'étant évoquée, la séance est levée à 17 heures.

000000000

ANTENNE de PAUILLAC (33)

C'est le 3 avril dernier, après-midi, que nos amis généalogistes médocains se sont réunis, comme tous les mois, à Pauillac, à l'Hôtel de Repos "Les Acacias".

En plus des fidèles Pauillacais, on comptait une "chercheuse" de Cussac, une Bordelaise et un couple de nouveaux adhérents venus de Grayan-l'Hôpital. Les conseils d'Henriette Poitevin ont porté, après les inévitables registres d'état-civil et paroissiaux, sur les actes notariés et les recensements.

Après un rafraîchissement offert par la direction de l'Hôtel des Acacias, la séance fut levée à 17 heures.

Rendez-vous fut pris pour le Congrès où nous espérons la visite de nos amis médocains auxquels nous réservons une surprise. Les prochaines séances d'initiation furent fixées au 15 mai et au 26 juin.

---- 0 ----

HAUTES-ALPES

Ceux qui recherchent dans ce département peuvent consulter, au siège des A.G.B., la liste des relevés (contrats de mariage, testaments, donations, partages, mais aussi tables de mariages ou mariages des registres paroissiaux, baptêmes et sépultures) effectués par les membres de l'Association généalogique des Hautes-Alpes et déposés au siège de celle-ci.

---- 0 ----

QUESTIONS - REPONSES

AGNERAY - Recherche tous renseignements sur AIGNERAY, AGNERAY, AGNIERAY, ANIERÉ ou HAGNIERE.

---- 0 ----

COMPTE-RENDU de la SORTIE en SAINTONGE

le 17 AVRIL 1991

C'est la richesse de cette région en monuments gallo-romains et en églises romanes qui avait incité le Bureau à choisir la Saintonge pour la première balade de printemps.

Le grand car s'est rempli à l'heure exacte du rendez-vous. Des cinquante-deux inscrits, trois étaient pris au passage, au péage de l'autoroute.

Après avoir excusé Mme ROUX, sa coéquipière pour les excursions, absente de Bordeaux ce jour-là, Pierre LABARRE fait un rapide exposé géographique et historique de la Saintonge. Au tout début, c'est une peuplade gauloise, les "Santons", qui occupait ce territoire. Au VIIIe siècle, la Saintonge faisant partie de l'Aquitaine était donc anglaise et ne fut rattachée à la couronne de France que sous Charles V. Plus tard, ce fut un bastion du protestantisme. C'était un pays de langue d'oïl.

M. BOUCHARD prend le relais et nous parle de l'Aquitaine d'Alienor qui résida principalement à Poitiers. De Saintes, les archéologues ne connaissent pratiquement rien avant l'occupation romaine. Toutefois, en 1979, on a trouvé, à Saint-Césaire, un squelette datant d'environ 20.000 ans avant J.C. quise rattacherait au néandertalien.

Il nous dit aussi quelques mots de Pons que nous venons de contourner et qui, jusqu'à la Révolution, a toujours été dirigée par de grandes familles du Royaume.

A 9 h.30, le car arrivait à SAINTE où nous attendait Mme PROST, membre des A.G.B. et Mme CHATON notre guide très compétente.

Comme nous étions arrêtés devant l'arc romain, notre guide nous explique son histoire en même temps que celle du site de la ville, au bord de la Charente.

L'arc, construit en 18, 19 après J.C., par Caius Rufus, n'était pas un arc de triomphe mais une porte de ville, votive, dédiée à Germanicus. La ville, à l'origine, ne comportait pas de remparts. Construits ultérieurement ils ont subsisté jusqu'au XIXe siècle.

Saintes fut la première capitale de l'Aquitaine, supplantée ensuite par Poitiers, puis Bordeaux.

Les autres vestiges gallo-romains sont l'amphithéâtre, des thermes, un aqueduc. Le vieux pont sur la Charente, donnant passage à la voie romaine de Lyon à Bordeaux, fut détruit au XIXe siècle, l'arc dé placé de quinze mètres et un nouveau pont construit, le pont Bernard-Palissy, ce dernier ayant vécu à Saintes.

M. THIERRY, du Cercle Généalogique de Saintonge, nous rejoint et nous partons vers l'Abbaye-aux-Dames.

SAINTE-MARIE-des-DAMES est une très vaste et importante abbaye et un joyau de l'art roman.

...

C'est au Comte d'Anjou, Geoffroy Martel, et à son épouse, Agnès de Bourgogne, que l'on doit la première église consacrée en 1047 et construite sur un monastère préexistant.

L'abbaye fut confiée à des Bénédictines et richement dotée par les fondateurs. Papes, évêques, rois de France et d'Angleterre lui accordèrent d'importants et nombreux privilèges (battre monnaie et rendre la justice).

La plupart des abbesses étaient de sang royal et portaient communément le nom de "Madame de Saintes". L'abbaye était donc le centre de la vie religieuse et politique de toute la région. L'une des plus grandes figures fut celle de Mme de Baudéan de Parabère.

Au XIIe siècle, l'abbatiale est modifiée et la nef couverte de coupes, selon le goût de l'époque dans la région. Pour les monter, l'architecte les a établies sur des piles de quatre colonnes supportant tout le poids. Mme Prost nous fait admirer les "pendentifs" qui font passer la construction, du carré de piles, au cercle de base des coupes.

A droite de l'entrée du chœur, on a placé une très belle sculpture du XIIe siècle trouvée lors des fouilles de 1937 : tête de Christ ou d'apôtre douloureusement expressive.

Au XIIe siècle également, on refait le clocher en construisant, à l'intérieur de la croisée du transept, quatre points d'appui qui recevront cette masse importante.

Dans le transept de droite on voit, au fond, l'emplacement de la porte monumentale qui donnait accès au monastère. A droite, la tribune d'où les infirmes participaient à la messe.

L'abside est précédée d'un chœur allongé, voûté en berceau brisé, auquel fait suite une voûte en "cul de four".

Les guerres de religion n'ont pas occasionné trop de dégâts mais, en 1648, un incendie détruit les bâtiments conventuels. Mme Françoise de Foix les reconstruit dans le style de la Corderie Royale de Rochefort.

En 1792, les religieuses sont chassées de l'abbaye et les bâtiments sont transformés en prison, puis en casernes et en écuries.

L'église est rendue au culte en 1942-1944 et la ville achète et restaure l'ensemble des monuments transformés en Centre culturel : conservatoire, salles d'expositions et de concerts. En 1971, a été créé le Festival de Musique ancienne et le Centre Culturel inauguré en 1988.

A l'intérieur de l'abbatiale et occupant les murs latéraux, des tapisseries exécutées par des bénévoles, sur des cartons de Jean-François Favre, peintre régional ; elles s'inspirent de la Genèse.

En sortant de l'église, le vent violent et le froid, malgré un beau ciel bleu sans nuage, découragent les plus intrépides et nous passons, malheureusement sans nous arrêter, devant la façade et le portail d'entrée dont un moulage est exposé au Musée des Monuments français, au Palais de Chaillot, à Paris. Ce portail central comporte quatre archivoltes richement sculptées comme le sont aussi les chapiteaux. Les portails de droite et de gauche sont aveugles. Le premier étage répète la même ordonnance avec une grande fenêtre flanquée de deux plus petites.

Nous entrons ensuite dans les bâtiments conventuels par une belle porte de style Renaissance et nous pouvons, malgré l'activité des divers ateliers de musique du conservatoire, visiter le second étage, immense couloir voûté en anse de panier avec, de chaque côté, les cellules des moniales transformées en salles d'étude des divers professeurs de musique. Des sculptures renaissance ornent les paliers du large escalier d'honneur. La pierre, très blanche, a été partout grattée et l'ensemble est magnifique.

De l'ancien cloître, on n'aperçoit que le soubassement.

On possède encore une copie du cartulaire de l'Abbaye, l'original ayant brûlé.

En nous dirigeant vers l'église Saint-Eutrope, le car s'arrête un moment devant l'amphithéâtre situé dans un vallon naturel. Il comporte donc trois-quarts de structure pleine et un quart de structure creuse. Il fut inauguré sous Claude et pouvait accueillir 20.000 spectateurs.

Depuis 1904 il est utilisé pour des spectacles : Comédie Française, Compagnie Renaud-Barrault.

L'église SAINT-EUTROPE est dédiée au premier évêque qui évangélisa Saintes et convertit Sainte-Eustelle, fille du gouverneur romain. Tous deux moururent martyrs.

En 1080, les Bénédictins de Cluny fondent ici un prieuré dont l'église sert de paroisse et est un lieu de pèlerinage sur le chemin de Compostelle. L'église est en forme de croix latine avec nef unique et bas-côtés et, à partir du transept, deux églises superposées et deux déambulatoires.

L'église continua de s'édifier au cours du XIIe siècle et le style des chapiteaux permet de distinguer au moins trois époques différentes.

Cet ensemble impressionnant, long de 75 mètres, a été totalement déséquilibré lors de la destruction volontaire de la nef, ordonnée en 1803 par l'administration, afin d'éviter quelques réparations. L'édifice actuel ne comporte donc plus que le chœur.

Le clocher, situé à l'origine à la croisée du transept, fut démoli lors de la guerre de Cent ans puis reconstruit au XVe siècle, en gothique flamboyant, peut-être par Jean Lebas qui, avec son fils, seront appelés à Bordeaux pour diriger la reconstruction de l'église Saint-Michel. Le clocher de Saint-Eutrope et la "flèche" de Saint-Michel ont plusieurs points de ressemblance.

Nous visitons d'abord l'église basse dont l'abside voûtée fait pressentir les futures ogives. Les chapiteaux sculptés représentent des feuillages et la base des piliers est, au nord, circulaire et, au sud, cruciforme. Dans cette église basse on remarque un bandeau sculpté provenant d'une église antérieure et un tombeau reliquaire en pierre, retrouvé au XIXe siècle.

L'église supérieure, qui n'est donc que le chœur de l'ancienne église, a sa voûte en berceau brisé. Les bas-côtés, très étroits, sont voûtés en demi-berceau et les piliers latéraux paraissent inclinés. Les chapiteaux ont pour motifs : rosaces, sirènes, végétaux et, dans la croisée du transept, bestiaire. L'aigle et le lion symbolisent Saint-Eutrope. Sous l'autel, un reliquaire contiendrait le chef du saint martyr.

Un incendie criminel, en août 1983, a déclenché une importante campagne de restauration de l'église haute et elle apparaît aujourd'hui dans toute la blancheur et la sobre beauté de ses volumes originels.

L'érudition architecturale et les émotions artistiques creusent et c'est avec plaisir que nous nous retrouvons, à la sortie de la ville, au bord de la Charente (mais pas sur la terrasse), dans un cadre très verdoyant, au restaurant "Le Brasero" pour un excellent déjeuner où pineau et mouclade étaient présents.

Avant 15 heures, le car reprend son itinéraire en direction de la petite église de FENIOUX, romane elle aussi, en cours de restauration.

C'est M. BOUCHARD qui nous détaille les archivoltas du portail où figurent notamment les signes du zodiaque et le combat des vices et des vertus. Les sculptures sont assez dégradées et souvent difficiles à identifier.

L'intérieur présente une nef simple, sans transept. La partie inférieure de l'édifice est carolingienne et a utilisé les pierres de constructions gallo-romaines. Le chevet plat du XIIe siècle est rectangulaire et l'avant-chevet semi-circulaire.

Cette église comportait, à l'origine, cinq fenêtres curieuses rappelant le style byzantin. Petites et plus hautes que larges, elles n'étaient constituées que d'entrelacs en pierre, sculptés, permettant le passage de l'air et (très peu) de la lumière. Deux de ces fenêtres sont encore visibles.

A quelques mètres de l'église, on voit une LANTERNE des MORTS : pilier creux dont la face extérieure est constituée de onze colonnes accolées (les onze apôtres ?) et dont le rôle pouvait, soit désigner l'emplacement d'un cimetière ou d'un tombeau, soit servir de fanal pour les pèlerins allant à Saint-Jacques-de-Compostelle.

La route pour aller au Château de La Roche-Courbon traverse Saint-Savinien. M. BOUCHARD qui y passa sa jeunesse nous signale au passage certains lieux et édifices.

Le CHATEAU de LA ROCHE-COURBON, qui appartient à M. CHENEREAU depuis 1920, est actuellement la propriété de M. et Mme Jacques BADOIT.

Ce château du XVe siècle, construit de 1475 à 1665, a été patiemment et excellemment restauré et aménagé par M. Chênereau qui a aussi aménagé une partie de la propriété en jardins à la française, d'après un tableau existant au château.

La propriété s'étend sur 240 ha, dont 70 en terres cultivables et le reste en forêts.

Pierre Loti, ami de Paul Chênereau, venait souvent ici dans sa jeunesse et avait baptisé cet endroit "Le Château de la Belle au Bois Dormant".

Nous visitons, avec le guide du château, le bureau-bibliothèque Louis XIII-Louis XIV avec son carrelage ancien. On y voit un portrait de René Caillié, né à Mauzé (17), qui fut le premier français à entrer à Tombouctou.

Puis la pièce appelée "salle de bain" qui y ressemble très peu et devait plutôt servir de baptistère. Il existe, encastrée dans un mur, une grande vasque ovale, en pierre, avec une voûte de petits tableaux peints sur bois représentant la vie du Christ. Les autres murs et le plafond sont constitués aussi

de panneaux et médaillons peints sur bois : travaux d'Hercule et paysages. Le parquet est d'époque Louis XIV.

Nous passons ensuite dans un salon : les glaces et les boiseries sont du XVIIIe siècle et l'ameublement Louis XV-Louis XVI. Sous le plafond ont été trouvées des poutres apparentes peintes. Un peintre hollandais a représenté le château au XVIIe siècle.

Dans la salle Louis XIII, les poutres peintes ont été dégagées en 1926 et les peintures reconstituées. Plaque de cheminée et landiers du XVe siècle, deux très beaux coffres de mariage.

La cuisine saintongeaise est ornée de nombreux ustensiles en cuivre, fontaine, garde-manger sur une maie, tourne-broche à poids.

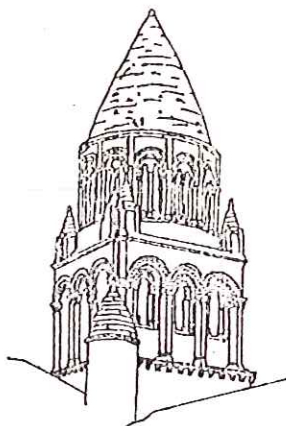
La chambre paysanne (ou plutôt salle commune) avec ses deux lits à quenouille en tissu flammé, sa crémaillère à potence dans la cheminée et un échantillon de "liratte", tissu fait avec les fibres de vêtements usagés.

Par la fenêtre, on aperçoit une tour, la "fuie", c'est-à-dire un colombier de 1.500 boulins (trous pour les pigeons).

Nous terminons la visite par la salle des gardes après un passage dans les combles où se situe la chapelle du château.

Un dernier regard sur les jardins remarquablement entretenus et c'est le retour à Bordeaux où nous arrivons avant 20 heures, soit (presque) à l'heure prévue.

Merci à Pierre LABARRE pour cette journée d'oxygène, de beauté et d'amitié car ces sorties sont toujours, pour les adhérents de l'A.G.B., l'occasion de se retrouver avec plaisir.

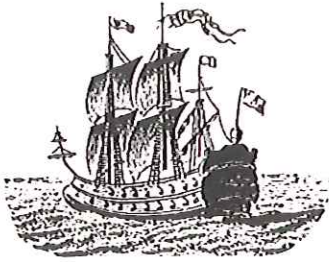


SAINTE S

Abbaye - aux - dames

- SORTIE DU 13 JUIN 1991 -

SUR LES PAS DE COLBERT, CHAMPLAIN et Marie MANCINI.



La tête encore pleine des souvenirs de notre ballade en "SAINTONGE intérieure" le 17 avril dernier, nous embarquerons cette fois-ci pour partir à la recherche du passé maritime de cette province voisine avec laquelle nous partageons l'estuaire de la Gironde.



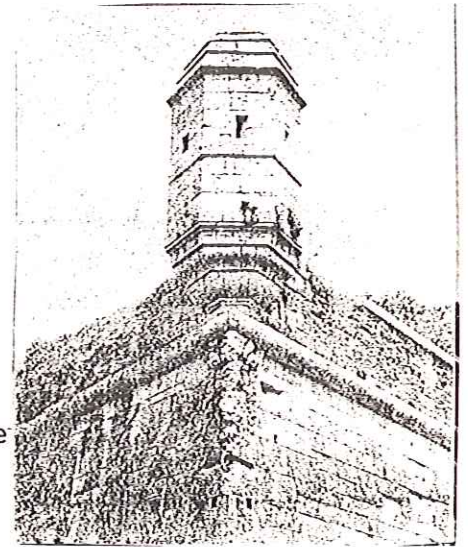
- ROCHEFORT (1e matin)

Blottie au coeur d'une boucle de la Charente, nous découvrirons cette ville portuaire, fondée en 1666 par COLBERT. Rochefort recèle un trésor d'histoire navale abrité par sa Corderie Royale, immense vaisseau de pierre long de 374 mètres, que nous visiterons en premier. Ensuite, nous dirigerons nos pas vers l'Hôtel de Cheusses, où résida TOURVILLE Chef d'escadre, immeuble qui abrite maintenant le Musée de la Marine, avec ses collections constituées par un ensemble exceptionnel de modèles de navires, de sculptures ornementales, d'objets originaux vieux pour la plupart de deux siècles, etc.

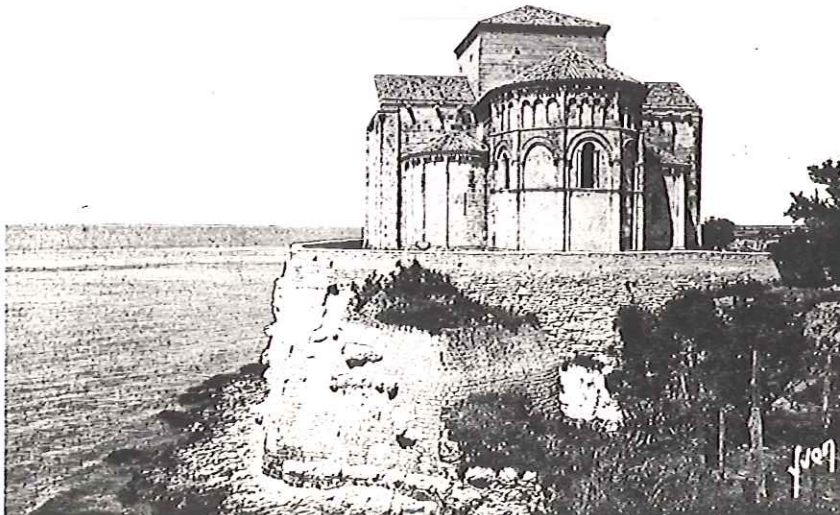
Sans quitter la Marine, après le plaisir de déjeuner ensemble autour d'une grande table, nous reprendrons la route pour visiter :

- BROUAGE, cet ancien grand port de l'Atlantique qui a vu la mer s'éloigner de lui et mourir, fut fondé au XVI^e siècle pour le négoce du sel des Marais. Nous nous promènerons sur ces remparts, exemple remarquable des fortifications avant VAUBAN. CHAMPLAIN naquit à Brouage et Marie MANCINI y fut exilée.

Poussant notre route vers le sud, non loin de ce littoral bordé de marais, de parcs à huîtres célèbres (Marennes) et, encore plus au sud, de plages de sable fin et de falaises, nous atteindrons :



Fortifications de Brouage



Talmont : l'église de Talmont (XII^e s.).

- TALMONT, étape médiévale sur la route de Saint-Jacques de Compostelle et dernière visite de notre périple dont la renommée n'est plus à faire, avec sa basilique plantée sur son éperon rocheux ; nous cheminerons le long de ses rues bordées de maisons à lances et de roses trémières.

- Rendez-vous le JEUDI 13 JUIN 1991 à partir
de 7 heures 30.

- DEPART à 7 H.45 PRECISES.

_____- Retour prévu entre 19 H.30 et 20 Heures.

Comme d'habitude aux allées d'Orléans, côté office du Tourisme.

N.B.. - Si vous ne voulez pas découper le présent bulletin de réservation, vous en trouverez à la permanence A.G.B. , ou, tout simplement répondez sur "papier libre".

BULLETIN DE RESERVATION

NOM Téléphone

s'inscrit pour la journée du JEUDI 13 JUIN dont le

prix est fixé à 195 Francs (transport + repas +
visites guidées) pour personne (s) soit :

195 Frs x = Frs

BULLETIN A RETOURNER avant le lundi 10 juin

accompagné du chèque correspondant, soit :

- au siège des A.G.B. 2, rue Paul Bert BORDEAUX
(56.44.81.99)
 - à Colette ROUX Avenue CH. de Gaulle BORDEAUX
(56.08.87.25)
-

MESDAMES,

C'EST LE MOMENT D'Y SONGER

Maison du Petit Saint-Thomas

PARIS — Rue du Bac et rue de l'Université — PARIS

Demain Lundi 21 Mars, Ouverture de l'Exposition Générale des
Nouveautés d'Été

Demandez le **CATALOGUE GÉNÉRAL** qui sont reproduits toutes nos Collections de Modèles nouveaux, composés des Dernières Créations de la Saison en ROBES et MANTEAUX, COSTUMES et CONFECTIONS, MODES et VÊTEMENTS pour DAMES, JEUNES FILLES et ENFANTS, HOMMES, JEUNES GENS et GARÇONNETS. — (Envoi Franco).

Toque Nouvelle
22

Le Chapeau
25

Demander Echantillons

DERNIER GENRE Riche Paletot
85 fr.

Le Chapeau
29

Costume Tailleur
75 fr.

Costume Tailleur
98 fr.

Mise en Vente des Dernières Nouveautés d'Été



2